

Association d'intérêt général

L'ACCOMPAGNEMENT EN FAVEUR DES JEUNES DE 16 à 25 ANS

Créée en 1989, **Le Cabinet Associatif** a pour but de promouvoir la psychologie clinique et la psychanalyse de manière à ce que les personnes qui s'en sentiraient éloignées pour des raisons sociales, culturelles ou financières puissent en bénéficier.

Nous nous engageons dans la lutte contre **la grande l'exclusion** auprès de personnes en situation de grave précarité économique et sociale résidant dans des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, des Foyers de Jeunes Travailleurs, des Clubs de Prévention. Nous organisons des consultations individuelles sur site pour les résidents de ces établissements et des groupes de supervisions et d'analyse des pratiques pour soutenir les équipes éducatives.

Nous proposons depuis 1997 **aux bénéficiaires du R.S.A** de la Seine-St-Denis un **accompagnement psychologique pour favoriser la reprise de liens sociaux et le retour à l'emploi**. Cette action est financée par le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, nous recevons ainsi une centaine de bénéficiaires du RSA par an.

Ce travail se fait en relation étroite avec les acteurs de la ville : CCAS, Projet-Ville, Centres de Santé, Hôpitaux psychiatriques, médecins libéraux. Nous avons à cœur d'accompagner ces personnes qui se sentent exclues en lien étroit avec le tissu social local pour les aider à sortir de leur isolement et ainsi reconstruire un **projet d'insertion professionnelle**.

L'accompagnement des bénéficiaires de R.S.A, représente 2820 Heures de consultations par an : en 20 ans, nous avons réalisé 56400 heures de consultations en faveur de populations très fragilisées dont nous connaissons bien la détresse.

Répondre à une demande urgente des jeunes

Le Cabinet Associatif veut pouvoir faire bénéficier les jeunes âgés de 16 à 25 ans de son action de prévention et d'accompagnement psychologique en direction des populations qui en sont privées essentiellement pour des raisons financières.

Aujourd'hui seuls les bénéficiaires du RSA domiciliés en Seine-Saint-Denis, âgés de plus de 25 ans, peuvent être accompagnés au sein de notre association dans le cadre de l'action financée par le Conseil General de Seine-Saint-Denis. Les ayants-droits des bénéficiaires du RSA ne peuvent pas être accompagnés dans ce cadre ; les jeunes s'en trouvent ainsi exclus.

Beaucoup de jeunes et de parents se tournent pourtant vers nous pour demander une aide que nous ne pouvons leur accorder faute de financement. Ils se heurtent parallèlement à l'engorgement des structures publiques (CMP et CMPP) et privées (les psychiatres ont également une liste d'attente de plusieurs mois) qui ne peuvent les recevoir dans un délai adapté à leur besoin parfois urgent de soutien et de soin. En effet, les problématiques qu'ils évoquent nécessiteraient une intervention rapide ; il s'agit principalement de situations de décrochage et phobies scolaires, de troubles dépressifs avec risque de passage à l'acte suicidaire, d'addictions ou de conduites à risque.

Il s'agit de jeunes dont la famille bénéficie des minima sociaux ou encore de jeunes isolés, sans ressources ou très faibles (Inscrits aux Assedic mais sans droits, jeunes majeurs sortis des dispositifs de protection de l'enfance ou en rupture familiale). Ils habitent non seulement le département de la Seine-Saint-Denis mais aussi au-delà ; nous avons des demandes de personnes habitant les départements limitrophes, principalement la Seine-et-Marne, le Val-de-Marne et Paris.

Contenu et déroulement de l'action :

Le Cabinet associatif recevra en consultation dans ses bureaux les jeunes âgés de 16 à 25 ans qui sont en demande d'un soutien psychologique et qui ne peuvent actuellement financer par eux-mêmes cette démarche, ni être accueillis dans une structure publique faute de disponibilité rapide.

Le jeune qui souhaite entrer dans le dispositif sera informé du cadre précis de l'action à savoir :

- il s'engage à un suivi régulier, à raison d'une consultation par semaine sur une durée maximale de 12 mois (éventuellement renouvelable)
- il est assuré de la confidentialité des entretiens qui seront réalisés uniquement par des psychothérapeutes ayant une expérience auprès de jeunes afin de favoriser une parole libre.

Le Cabinet travaillera en étroite collaboration avec le réseau de partenaires qu'il a développé en près de trente années d'activité dont les psychologues, infirmières et assistantes sociales des lycées, les centres médico-pédagogiques, les médecins traitants, les moniteurs, éducateurs et psychologues des foyers pour adolescents et jeunes adultes.

Chaque année une évaluation chiffrée sera tenue à la disposition des financeurs, indiquant le nombre de bénéficiaires, le nombre d'entretiens réalisés, les objectifs fixés et les résultats obtenus.

Des réunions régulières de présentation et de suivi de l'action seront organisées avec nos partenaires.

Nous sommes prêts à agir maintenant

Aujourd'hui, **Le Cabinet Associatif**, c'est :

- **8000 heures de consultations** par an vers les populations les plus fragilisées de notre département,
- **20 psychothérapeutes** ayant tous une longue expérience du secteur social,
- **3 bureaux de consultations** : Montreuil, Villemomble et Gagny.

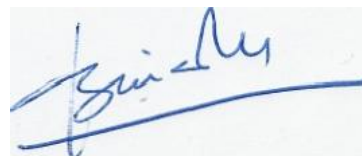
Nous refusons régulièrement des demandes d'aides de jeunes de 16 à 25 ans, alors que nous avons l'infrastructure institutionnelle et humaine pour répondre activement à cette demande. Nous avons déposé une demande de financement au Conseil régional, qui pourrait s'engager à hauteur de 45 % de l'action. Nous cherchons des co-financements afin de compléter cet engagement de la Région.

Nous sommes en mesure de mettre en œuvre immédiatement une action en faveur des jeunes à hauteur environ de 30 places ouvertes par an soit 1500 heures. Nous pourrions également recevoir des personnes des départements limitrophes : 77, 94, 75.

Nous nous tenons à votre disposition pour envisager un partenariat qui nous permettrait, enfin, de prendre en compte cette souffrance exprimée de la jeunesse et d'y apporter une réponse à la hauteur de l'enjeu.

Le Directeur

Jean-Louis BENADON

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Louis Benadon', is written over a horizontal blue line.